



Victor LEROY

9 avril 1856

28 novembre 1922



ARRAS

IMPRIMERIE CENTRALE DE L'ARTOIS

2, rue *Sainte-Marguerite*, 2

M. CM. XXIII.



(Cliché du « Monde Illustré. »)



I

DISCOURS

prononcés le Samedi 2 Décembre 1922

DEVANT LE CERCUEIL DE

M. Victor LEROY

MAIRE D'ARRAS

Chevalier de la Légion d'honneur

Ancien Juge au Tribunal de Commerce

Membre de la Chambre de Commerce

Membre de l'Académie d'Arras

Président de l'Union Artistique du Pas-de-Calais

Membre de la Commission des Monuments Historiques

ALLOCUTION prononcée par S. G. Mgr Julien, en l'église Notre-Dame des Ardents, aux funérailles de M. Victor Leroy, maire d'Arras.

Mes Très Chers Frères,

Si quelque chose pouvait apporter un adoucissement à la douleur qui oppresse la veuve, les enfants, les proches et les amis de M. Victor Leroy, c'est bien l'immense assemblée qui est venue dans cette église leur offrir, avec ses regrets personnels, le témoignage ému de sa compassion et le concours de ses prières.

Il n'est point de paroles qui puissent égaler l'éloquence de ce tribut d'hommage et de deuil que la ville d'Arras paye

ce matin à son maire, arrêté par un coup brusque et imprévu de la mort, en pleine force et en plein labeur.

Il ne m'appartient pas de commenter cette touchante manifestation, mes Très Chers Frères, et de la justifier, en vous rappelant les services qu'à rendus à votre Cité, cruellement éprouvée par la guerre, le bon citoyen dont vous déplorez la perte. D'autres le feront mieux que moi, qui ont été ses collaborateurs dans l'œuvre de la renaissance d'Arras et ne lui ont marchandé ni leur estime, ni leur confiance, ni leur dévouement.

Je veux seulement le définir d'un mot: il fut l'homme du devoir. Je n'apprends rien à personne en faisant remonter à ses convictions religieuses ce trait dominant de son caractère. Chrétien sans ostentation, mais aussi sans peur, il donnait l'exemple des vertus que la religion, d'accord avec la conscience, commande à ses fidèles, soit dans leur vie privée, soit dans leur vie politique. Dire ce que fut M. Leroy dans l'intime du foyer conjugal, ce serait raviver une fois de plus, dans l'esprit de ceux qui le pleurent, les raisons qu'ils auront de le pleurer toujours.

Bien avant la guerre, la probité reconnue de M. Leroy, dans un commerce important, l'avait signalé à la considération et au respect de ses concitoyens et l'avait préparé, à son insu, à remplir un jour la première magistrature de la Cité.

La guerre révéla son tranquille courage; il voulut rester jusqu'à la fin, sans y être obligé, dans la ville écrasée, et jusque sous les obus, il gardait, je m'en souviens, ce bon sourire qui lui gagnait, dès l'abord, toutes les sympathies. Il ne se contenta pas d'être là: il agit. Il contribua au sauvetage, hélas! incomplet, des archives de la Bibliothèque et des œuvres d'art du Musée. Personne ne fut étonné le jour où le Gouvernement lui décerna la Croix des braves.

Quand l'heure sonna de la délivrance et de la paix, quand les habitants revinrent peupler les ruines, quand il fallut faire l'union sacrée des bonnes volontés autour de la grande affaire de la restauration matérielle et morale d'Arras, quand il s'agit de donner un successeur à l'intrépide vieillard qui avait administré, presque seul, les débris de la Cité, le choix des Membres du Conseil municipal d'après-guerre, se porta sur l'homme qui avait le plus hautement incarné le devoir civique. D'avance, tous étaient assurés de son esprit d'impartialité et de droiture. Tous connaissaient sa puissance de travail. Mais

qui donc pouvait alors se faire une idée de l'immensité de la tâche qui incombait, dans des circonstances sans précédent, au nouveau maire d'Arras? Nous nous en apercevons trop tard, devant ce cercueil où M. Leroy s'est couché subitement, sans avoir pris le temps de passer par un lit de malade. Et, pendant qu'il s'épuisait à satisfaire les exigences légitimes, et parfois les impatiences excusables de sa bonne ville pressée de revivre, il nous arrivait peut-être de gourmander les lenteurs administratives. Lui, ne se fâchait pas, et il continuait à travailler, et son sourire ne prenait point un air de triomphe quand les étrangers, meilleurs juges que nous des progrès réalisés, le félicitaient de l'avance qu'avait pris Arras, dans le retour à la vie, sur ses sœurs de dévastation.

Le chemin du juste, dit l'Écriture, s'avance comme une lumière qui grandit jusqu'à la splendeur d'un plein midi (prov. 4).

C'est sans nul doute au Ciel que brille la vraie lumière dans le repos parfait, au front de l'homme du devoir qui a marché soutenu par l'espérance chrétienne. C'est dans le sein de Dieu qu'est la récompense des âmes qui portent la marque divine de la bonté et de la vertu.

La voilà la suprême félicité vers laquelle vous poussent instamment, ce matin, cher et regretté M. Leroy, et les vœux des cœurs, brisés de vous voir partir, mais consolés de savoir où vous allez, et les prières ardentes qui montent vers Dieu avec les chants de la sainte liturgie.



DISCOURS DE M. DUPRET

Président de l'Association des Anciens élèves du Collège

L'Association des anciens élèves du collège d'Arras a le douloureux devoir d'adresser à la mémoire de son camarade Victor Leroy, l'expression de ses plus affectueux regrets. Elle serait coupable d'ingratitude si elle n'y ajoutait un profond sentiment de reconnaissance.

Lorsque l'Association voulut élever un monument, digne de leur grande mémoire, aux anciens élèves du collège d'Arras tombés au champ d'honneur pour que la France continuât de

vivre librement, selon son génie et ses traditions séculaires, elle trouva en son camarade de précieux encouragements. Victor Leroy, premier magistrat de la Cité, parla avec tout son cœur et le Conseil municipal voulut s'associer à notre pieuse et reconnaissante manifestation dans son collège communal.

Que dire aussi du camarade dans l'intimité de nos réunions où son caractère si mesuré, si naturellement porté aux solutions généreuses et conciliantes, son humeur enjouée, souriante et simple, lui avaient concilié toutes les sympathies. A notre dernier banquet du 19 novembre dernier, nous étions heureux de le posséder et il était heureux d'être des nôtres. Il nous confiait que retrouver ses camarades du collège, dont quelques-uns étaient venus de fort loin, avec qui il rappelait, avec une joie communicative, les incidents de la vie scolaire d'autrefois, était pour lui un délassement réparateur. Hélas! Pourquoi faut-il que les Parques implacables, insensibles aux belles promesses de vie active, de longs jours encore au milieu de l'affection des siens, aient prononcé si brutalement et si tôt leur mystérieuse et funèbre sentence: « Lui, aujourd'hui, toi demain! » Cependant, cher camarade, une consolation nous reste: le souvenir de ce que tu fus parmi nous et que nous garderons fidèlement dans nos cœurs.

Puisse cet immense cortège de touchantes sympathies, qui t'accompagnaient jusqu'au seuil de ta dernière demeure, apporter quelque soulagement à la grande douleur de Madame Leroy, à celle de tes enfants.

Au nom de l'Association des anciens élèves du collège d'Arras, au nom du Comité auquel tu fus si fidèle, adieu mon cher camarade, adieu!



DISCOURS DE M. G. SENS

Président de l'Académie d'Arras

Messieurs,

Au nom de la Commission départementale des Monuments historiques du Pas-de-Calais et au nom de l'Académie d'Arras, j'ai le triste devoir de venir adresser un suprême adieu au

collègue et ami qui vient de disparaître et avec qui nous entretenions tous les relations de la plus franche cordialité.

Pendant sa longue carrière, dans le négoce auquel l'avait porté le goût qu'il avait pour les études scientifiques, M. Leroy aimait à se reposer de ses travaux en s'occupant de l'histoire du sol natal. Il avait commencé à connaître ce qui se rapportait à son lieu d'origine et ses environs, et s'intéressa plus tard à toute notre histoire locale. Aussi lorsqu'il fut, par arrêté préfectoral, nommé en 1907, membre de la Commission des Monuments historiques, il fut l'un des membres à qui l'on ne manquait pas de faire appel pour l'étude d'un site ou d'un monument, d'un objet ou d'une œuvre d'art. Au cours de la guerre, il n'avait pas voulu partir et vécut quatre ans sous les obus. Membre des Commissions du Musée il fut parmi les premiers à effectuer le sauvetage et la mise à l'abri de tout ce que l'on pouvait disputer aux flammes.

A différentes reprises il retourna à ce Palais Saint-Vaast, qu'il connaissait si bien et, toujours, ce fut pour sauver quelque objet ou quelque document. C'est ainsi qu'il retrouva, bien des mois après l'incendie, un parchemin, muni de son sceau et oublié derrière les débris. C'était l'une des chartres les plus précieuses de notre Cité, celle par laquelle, en 1194, Philippe Auguste octroyait et confirmait à la ville ses libertés communales. M. Leroy, ne se doutait pas à cette époque, qu'un jour viendrait où il serait à la tête de l'organisation municipale.

Pour l'Académie d'Arras, les années de guerre avaient été néfastes et, lors de l'Armistice, les vacances étaient nombreuses. Aussi, dans les premières réunions tenues en notre ville où de tous côtés les travaux de réparations se faisaient aux demeures, les membres revenus, serrèrent les rangs et comblèrent les vides. M. Leroy fut l'un des premiers désignés pour l'un des sièges vacants. Personne n'ignorait ses profondes connaissances et, de plus, on savait combien il avait au cœur l'amour du vieil Arras. Par son intermédiaire, notre société, plus que centenaire, a pu s'abriter dans le bâtiment municipal et, grâce à lui, nous avons repris les traditions des séances hebdomadaires.

Notre nouveau collègue se plaisait à se trouver au milieu de nous lorsque le lui permettaient les occupations auxquelles l'astreignaient les fonctions de premier magistrat de la Cité. Grâce à lui encore, l'Académie se vit investi d'une noble

mission, celle de pouvoir récompenser les familles ou personnes qui se dévouent à la jeunesse et à l'enfance. C'est vous dire que si nous n'avons pu posséder notre collègue que pendant le court espace de trois ans, M. Leroy mérite toute notre reconnaissance pour ce qu'il y a accompli.

Nous aurons toujours à la mémoire le souvenir de ce collègue érudit, travailleur, sympathique à tous et toujours prêt à rendre service. Nous en donnons l'assurance à Madame Leroy et à tous les siens, en les priant d'agréer nos très respectueuses condoléances et en m'inclinant avec émotion sur cette tombe.

M. Leroy, cher collègue et ami, adieu.



DISCOURS DE M. Alfred POLLET

Vice-Président de la Société de Gymnastique

Cher et regretté Maire, des voix plus autorisées que la mienne nous ont dit à l'instant quelle fut votre vie de dévouement et de bonté.

Au moment où va se fermer votre tombe, il me reste le pieux devoir de vous apporter, au nom de toutes les Sociétés d'Arras, l'hommage ému de notre reconnaissance pour le bien que nous avez fait.

Vous aimiez les Sociétés de votre ville, et le leur prouviez chaque jour. Vous estimiez à sa valeur le rôle de premier plan qu'elles jouent dans une cité convalescente dont elles sont l'animation, la gaieté et la vie. Votre sollicitude paternelle s'étendait à toutes : votre désir, souvent exprimé, était de les voir actives et prospères. Vous étiez heureux de les aider moralement et pécuniairement ; le premier, vous encouragez et applaudissiez leurs manifestations, auxquelles vous vouliez bien assister assidûment.

Nous ne pourrions l'oublier : vous figurez désormais au tout premier rang sur le tableau d'honneur de nos bienfaiteurs disparus. Votre souvenir restera vivant parmi nous, parce que vous avez passé en faisant le bien.

Cher et regretté Maire, au nom des Sociétés d'Arras, j'ai la douleur de vous adresser un suprême adieu.

DISCOURS DE M. GRIFFITHS

Président du Tribunal de Commerce

Mesdames, Messieurs,

C'est avec une profonde émotion que je viens saluer, au nom du Tribunal de Commerce d'Arras, la dépouille mortelle de notre ancien collègue, M. Victor Leroy, qui vient de tomber au poste d'honneur auquel il avait été appelé par la confiance de ses concitoyens.

D'autres que moi diront avec quelle conscience il a rempli la haute magistrature de maire de notre ville. C'est cette même conscience qu'il mit dans l'accomplissement de ses fonctions de juge au Tribunal de Commerce.

Il entra au Tribunal en 1892, en qualité de juge suppléant, fonction qu'il conserva jusque fin 1897, époque à laquelle il fut nommé juge titulaire ; il occupa ce poste jusqu'en 1901.

Pendant ces dix années il fut un collaborateur éclairé et dévoué pour les présidents qui se succédèrent pendant cette période à la tête de notre compagnie. Messieurs Louis Blondel, Pierre Delplanque, Amédée Doutremépuich, Paul Michonneau, dont la compétence et les hautes qualités morales étaient reconnues de tous. Il puisa dans cette collaboration et, par un travail personnel incessant, une connaissance approfondie du droit et une aptitude marquée pour solutionner les litiges soumis à notre juridiction, qualités qui le désignaient par elles-mêmes pour qu'il occupe, à son tour, la première place. Mais sa modestie était telle, que les nombreuses instances de ses collègues ne purent jamais vaincre sa décision de ne plus solliciter un nouveau mandat.

Pour ma part, j'eus l'honneur de travailler à ses côtés pendant les deux dernières années de sa magistrature et je pus constater combien étaient méritées les éloges que lui décerna le Président en fonctions, lors de son départ, M. Paul Michonneau, dont les paroles, telles que je les retrouve au registre de nos délibérations, méritent d'être rappelées ici :

« Monsieur Leroy abandonne le siège de juge titulaire qu'il occupait. C'est un grand vide qui va se faire dans notre compagnie, car notre collègue, dont la science juridique égale la parfaite connaissance des affaires, s'était créé ici une place

toute spéciale; chercheur acharné, travailleur infatigable, il prenait à cœur d'élucider les points les plus délicats des différends qui lui étaient soumis, ne ménageant pour y aboutir, ni son temps, ni sa peine. Ses avis, sages et réfléchis, étaient toujours marqués au coin du Droit et de l'Équité. »

Ce tableau peint bien l'homme et le juge que fut M. Victor Leroy.

Aujourd'hui il n'est plus! La mort cruelle est venu l'arracher à l'affection des siens et à celle de ses concitoyens qui l'avaient choisi pour présider à la résurrection de notre ville. Terrible fatalité qui nous prive d'un guide sûr et bienveillant.

Nous pleurons un homme de bien. Son souvenir restera parmi tous ceux qui ont pu l'approcher et l'apprécier. Ses amis auront à cœur de commémorer, dans la fidélité de la pensée, le bel exemple de droiture et de loyauté qu'il a fourni au cours d'une existence trop courte hélas! mais qu'il a remplie si dignement.

Au nom de ses collègues du Tribunal de Commerce et en mon nom personnel, je m'incline devant cette tombe si prématurément ouverte et j'exprime à Madame Leroy, à ses enfants, à sa famille, si douloureusement éprouvés, nos sentiments de vives condoléances, de sympathie très attristée et de profond regret.



DISCOURS DE M. MICHONNEAU

Président de la Chambre de Commerce d'Arras

La triste nouvelle du décès du Maire a produit, dans notre ville, une pénible impression.

Notre Compagnie se trouve cruellement frappée par la brusque disparition de l'un de ses doyens.

Victor Leroy était Arrageois d'adoption.

Après de fortes études au collège communal, il fonda, dans notre ville, une maison de commerce qui prit promptement un grand développement, grâce à son intelligence et à son labeur incessant.

Caractère calme et réfléchi, foncièrement honnête, sa place se trouvait marquée à la Chambre de Commerce, où il fut

élu en 1903. Il en devint bientôt le secrétaire-trésorier. S'intéressant à toutes les questions soumises à notre examen, ses avis judicieux étaient toujours le résultat d'observations basées sur la justice et l'équité.

Ces qualités le désignèrent pour le Tribunal de Commerce où sa collaboration fut précieuse. Soucieux de la vérité, il ne se prononçait qu'après un examen minutieux des faits énoncés et des textes invoqués.

Courageux à l'excès, il avait vaillamment supporté les dures épreuves du bombardement, employant son activité soit à rendre service à ses concitoyens, soit encore, au péril de sa vie, à sauver une partie des richesses artistiques de notre Musée.

Dépourvu de toute ambition, il aurait pu, retiré des affaires, vivre heureux auprès de sa chère épouse qui fut sa collaboratrice la plus intelligente et la plus attentive. Par pur dévouement, il accepta la lourde charge de maire et il a succombé à la tâche.

Inclinons-nous respectueusement devant la dépouille mortelle de cet homme de bien dont nous garderons la mémoire.

Mon cher Leroy, une amitié profonde et sincère nous unissait depuis les bancs du collège.

Mon émotion est grande au moment de la suprême séparation pour te dire adieu au nom des membres de la Chambre de Commerce et au mien.

A ta chère épouse, à tes enfants, j'adresse l'expression de notre vive sympathie et de nos sentiments attristés.



NEWCASTLE'S TRIBUTE

to the Memory of M. V. Leroy:

ADDRESS BY THE DEPUTY LORD MAYOR

When the Newcastle City Council received the sad intelligence of the death of our dear friend, M. Victor Leroy, Mayor of Arras, it was unanimously resolved that a resolution of heartfelt sympathy be sent to Madame Leroy and family, and the people of Arras, in the great loss which they had sustained.

The Council, however, wished to give more than written

evidence of their condolence with you all in this great loss, and therefore requested me, as Deputy Lord Mayor for the time being, along with our Town Clerk, Mr. A. M. Oliver, who is well known to many of you, to take the long journey from Newcastle to Arras, for the purpose of showing this last mark of respect to the memory of M. Leroy.

The relations between Arras and Newcastle, since the « adoption » of two years ago, have been of the most fraternal character possible.

Indeed, as our Lord Mayor said when proposing the vote of sympathy in this great bereavement, those relations have been a pattern to the world of what international relations ought to be.

And Newcastle mourns over the passing of M. Leroy as though she had lost one of her own most distinguished Citizens.

I shall personally ever treasure the happiest of recollections of my associations with M. Leroy.

He visited us at Newcastle, along with some of his colleagues, in October, 1920, when our dear friend, M. l'abbé Foulon, replied on behalf of the Mayor of Arras to the toast of « Eternal Friendship between France and Great Britain. »

The beautiful sentiments then expressed by M. l'abbé, on behalf of M. Leroy, created another bond of affection between the Sister Towns.

I personally had the pleasure, as Lord Mayor, along with my Wife and Daughter, of visiting M. Leroy at Arras in June, 1921, and we do not forget the warmth of the Welcome which we received.

We also, on the same occasion, saw something of the home life of M. Leroy.

We were charmed with the beauty of it, and we feel all the more for the members of that Household, who shall see no more in this world their loving Chief.

I am glad to have had an opportunity of giving expression to a few sentiments on this sad occasion, because I feel that, great as is the loss sustained by the decease of the Mayor of Arras, there will be one slight compensation, and that will be the binding together, still more closely, in the sincerest friendship and affection, of the two peoples of Arras and Newcastle.

Whatever may happen in the Political world, we earnestly

trust that the relationship between Arras and Newcastle, which has been so solemnly established as a result of the Common Sacrifices made by your sons and ours in the Great War, and for the Common Cause, may not only be maintained but may become stronger, with the passing of time, even through bereavements such as that which we mourn to-day.

DISCOURS DU DEPUTE LORD MAYOR

de Newcastle (T. W. Rowe)

Traduction lue par M. Jean Paris, Conseiller Général

Lorsque le Conseil municipal de Newcastle-on-Tyne reçut la triste nouvelle de la mort de notre bien cher ami M. Leroy, maire d'Arras, il décida, à l'unanimité, qu'un message de cordiale sympathie serait adressé à Madame Leroy et à sa famille en même temps qu'à la population d'Arras à l'occasion de leur grande perte.

Mais le Conseil désirait manifester plus qu'un témoignage écrit de la part qu'il prend à votre deuil et il m'a prié d'entreprendre, en ma qualité de Lord-Maire adjoint et en compagnie du secrétaire de notre municipalité, Mr. A. M. Olivier, que beaucoup d'entre vous connaissent bien, le long voyage de Newcastle à Arras pour offrir une dernière marque de respect à la mémoire de M. Leroy.

Les relations entre Arras et Newcastle depuis « l'adoption » d'il y a trois ans, ont été empreintes du caractère le plus fraternel. Certes, comme l'a dit notre Lord-Maire en proposant qu'un vote de sympathie saluât votre deuil, ces relations ont offert au monde l'image de ce que devraient être les relations entre les peuples.

Toute la ville de Newcastle pleure la mort de M. Leroy au même titre que si elle avait perdu l'un de ses plus distingués citoyens.

Personnellement, je conserverai toujours précieusement le très heureux souvenir de mes relations avec M. Leroy.

En octobre 1920, avec quelques-uns de ses collègues, il nous a fait visite: c'est notre cher ami, M. l'abbé Foulon qui,

au nom du maire d'Arras, répondit alors au toast porté à l' « éternelle amitié de la France et de la Grande-Bretagne. »

Les beaux sentiments qu'exprima M. l'abbé Foulon au nom du maire d'Arras créèrent un nouveau lien d'affection entre les deux villes sœurs.

J'ai eu personnellement, à titre de Lord-Maire, le plaisir de rendre à M. Leroy sa visite à Arras, en juin 1921, en compagnie de ma femme et de ma fille, et, aucun de nous n'oubliera la chaleur de l'accueil qui nous fut fait.

En cette circonstance, il nous fut donné de nous initier à la vie privée de M. Leroy et nous avons été charmés de sa sérénité; aussi nous associons-nous d'autant plus vivement à la douleur des membres de cette famille privée, ici-bas, de son chef bien-aimé.

Je considère comme un honneur d'avoir, en cette triste cérémonie, à exprimer les sentiments que j'éprouve car j'estime que si grande que soit la perte du maire d'Arras, elle aura comme conséquence et bien faible compensation, de resserrer plus étroitement encore les liens d'amitié et d'affection qui unissent les citoyens d'Arras à ceux de Newcastle.

Quoi qu'il puisse arriver dans le monde politique, nous avons la ferme volonté de faire en sorte que les fraternelles relations entre Arras et Newcastle, si solennellement établies comme le couronnement des sacrifices mutuellement supportés par nos fils et les vôtres, au cours de la grande guerre, pour la cause commune, soient, non seulement maintenues, mais encore fortifiées par la fuite des jours et par des épreuves comme celle que nous pleurons aujourd'hui avec vous.



DISCOURS DE M. LEMELLE

Premier Adjoint au Maire d'Arras

La mort de M. Leroy a douloureusement ému ses concitoyens surpris par sa soudaineté. Qui de nous pouvait se douter qu'elle menaçait ce Maire laborieux qui, le matin même, accueillait encore, avec son urbanité coutumière, ses collaborateurs et amis. La triste réalité devait cependant convaincre les incrédules.

Resté à Arras pendant le siège, M. Victor Leroy avait assisté à la ruine progressive de sa chère Cité. Après avoir collaboré au sauvetage des richesses de notre Musée, de notre Bibliothèque communale, comme à la sauvegarde de ses concitoyens, il se voua à son relèvement. Telle fut la tâche qu'il se donna lorsqu'il céda sa maison de commerce, en 1919, après 40 années d'un labeur interrompu.

Elu conseiller municipal aux élections de novembre 1919, ses collègues, à l'unanimité, lui confiaient la Mairie. Il voulut que le sacrifice héroïque de nos défenseurs trouva sa récompense dans une résurrection glorieuse.

Ce n'est pas sa faute si l'exécution n'a pas répondu à notre impatience, si nos plans ont suivi le sort de nos illusions sur la réalisation du traité de paix et le paiement des réparations. Il avait rêvé de faire de sa ville tant aimée une ville moderne, aux rues larges, répondant aux exigences de la circulation et de l'hygiène, aux trottoirs favorables aux piétons, aux boulevards extérieurs permettant l'extension de notre ancienne agglomération devenue insuffisante et la création de ces cités-jardins nécessaires aux familles nombreuses. Courageusement il se mit au travail.

Au lendemain de son élection, il faisait l'acquisition de l'hôtel Dhainaut pour y installer la Mairie et les services municipaux qu'il reconstituait selon les exigences d'une législation qui confie aux municipalités, l'exécution des innovations sociales. Montrant l'exemple, il était le premier à la Mairie et le dernier parti.

Il donnait à nos Commissions une impulsion heureuse et secondait leurs efforts de son expérience.

Sa magistrature municipale a vu la réorganisation des bureaux de la Mairie, de nos services des travaux de la voirie, la reconstruction de nos collèges et de nos places, la remise en état de nos égouts, celle de nos trottoirs et de nos rues dans la mesure conciliable avec les travaux des particuliers, le renouvellement de nos traités avec les compagnies fermières des eaux, du gaz et de l'électricité, l'approbation des plans de nos écoles communales, sans cesse remaniés au cours de leurs transmissions aux divers bureaux chargés de leur examen.

Grâce à son aide puissante, nos sociétés artistiques et sportives se sont reconstituées et ont repris leur essor brillant.

Chaque jour effaçait un peu les ruines de notre ville. Une activité commerciale et industrielle inespérée apportait à notre

commerce une prospérité qui étonnait ses visiteurs. La délégation de la ville de Newcastle, dont les glorieux soldats du Northumberland avaient contenu et refoulé devant nos lignes l'assaut ennemi, adoptait Arras à la suite de sa réception du mois d'août 1920. Le voyage à Newcastle de M. Leroy lui permit de nouer avec cette généreuse marraine des relations cordiales qu'atteste la présence à ses funérailles de M. le Député Lord-Maire et du Town Clerk.

Les difficultés surmontées donnaient l'espoir du succès de son entreprise. Un destin injuste n'a pas permis à ce grand travailleur, à cet homme bienveillant et accessible à tous, de voir l'achèvement de son œuvre ébauchée.

Il est mort à la peine, victime de son amour pour sa ville.

Le Conseil municipal, interprète des sentiments unanimes de la population, a voulu rendre un suprême hommage à ce bon citoyen.

Puisse la reconnaissance publique et nos regrets sincères apporter une consolation à celle qui fut sa compagne aimée, sa collaboratrice de toute une existence consacrée au travail.

Avec ses chers enfants, nous garderons pieusement sa mémoire.



DISCOURS DE M. CAUSEL

Préfet du Pas-de-Calais

La mort vient de saisir brutalement au cœur le Maire d'Arras et de le jeter en moins d'une demi-heure dans l'irréparable du tombeau. Un sentiment de stupeur douloureuse a parcouru, comme un frisson, toute la ville, profondément atteinte dans son affection pour M. Leroy et l'a laissée déconcertée autant que profondément affligée.

Qu'était-il donc pour elle? Un maire, que le hasard des compétitions électorales aurait poussé vers la plus haute fonctions de la Cité? Non, il était l'homme qui l'aimait avec passion et qui n'avait cessé, dans les heures les plus tragiques de notre Histoire, de lui apporter les preuves de la plus tendre fidélité.

Relire les documents que la guerre a pu laisser dans les

archives de la Préfecture, est pour moi, qui veux pénétrer les sentiments intimes, traditionnels ou renouvelés du département du Pas-de-Calais, la plus captivante des recherches. Eh bien! je ne cesse d'y démêler, peut-être avec un peu d'envie, le tracé, vigoureusement mis en relief, du dévouement le plus net et le plus obstiné aux intérêts publics de la ville. C'est la vie de M. Victor Leroy.

Administrateur du Musée d'Arras, Président de l'Union artistique du Pas-de-Calais, administrateur du Mont-de-Piété, Juge au Tribunal de Commerce, Conseiller municipal, puis Maire d'Arras, qu'on me dise quelle est la fonction qu'il n'a pas occupée avec utilité ou avec éclat sans l'avoir recherchée?

Dans toute l'acceptation du mot, il fut l'honnête homme, le *vir probus* que la vie sociale amène d'autorité aux affaires publiques, avec la consigne sévère et souvent ingrate de s'y donner sans réserve et sans répit.

Or, il fit mieux que de suffire à sa tâche, il y réussit avec une haute distinction, une humeur égale que rien ne pouvait altérer, une conscience éclairée des difficultés, et l'inaltérable volonté de les résoudre.

On a prétendu qu'il était sensible à la critique, sans doute parce qu'elle avait rarement l'occasion de s'exercer contre lui; à la vérité, ses intentions étaient droites et si pures, qu'il s'étonnait qu'on pût les méconnaître.

Le plus beau titre de sa carrière, avec son indiscutable courage pendant la guerre, fut d'avoir accepté la charge de maire au moment le plus difficile, quand il fallait créer une ville, véritablement nouvelle sur les ruines de l'ancienne. Travail formidable, qui détruisit ses forces, en dépit des plus belles apparences.

La glorieuse cité lutta pendant quatre ans, dans un corps à corps d'une tragique émotion avec l'ennemi. Elle fut victorieuse, comme le pays tout entier, mais resta mourante, presque anéantie.

La gloire dont elle est revêtue ne peut plus lui suffire. Une population laborieuse et qui veut vivre, entend retrouver chez elle les abris sûrs et pacifiques d'avant la guerre. Les refaire est le premier devoir.

Votre Maire l'avait bien discerné et s'y était donné sans réserve. Il meurt à la tâche, laissant son œuvre inachevée, mais lumineusement tracée.

Son souvenir sera toujours, pour la postérité, celui du

premier artisan de la reconstitution. Les générations qui viendront sauront sauver sa mémoire de l'oubli. Pour moi, qui l'ai connu dans toute la ferveur de son zèle sans que jamais le moindre nuage s'élevât entre nous, je dépose sur sa tombe le témoignage ému de mon admiration et de ma reconnaissance, et je l'offre à sa famille, et, en particulier, à Madame Leroy, dont je partage l'immense douleur, non seulement en mon nom mais au nom du Gouvernement de la République qui m'en a expressément donné le mandat.



(Cliché Vasse)

Monsieur Raymond POINCARÉ
PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
remet à Monsieur Victor LEROY
la Croix de Guerre et la Légion d'Honneur
attribuées à la vaillante cité d'Arras



II

L'Âme inclinée sur un tombeau...

A la mémoire du regretté maire d'Arras,
M. Victor Leroy.

A Celle qui fut pendant toute sa vie son
inspiratrice et son soutien...

La dalle des tombeaux qu'on scelle sur les morts
Et sur qui s'agenouille une immense espérance,
Qui s'accroche à la Foi dans de divins transports
Et qui donne à nos cœurs le baume à leur souffrance,
N'est trop souvent hélas ! — quand sur un front pâli
La main du fossoyeur lourdement la referme —
Qu'une borne éternelle aux portes de l'oubli!...

Des palais d'ici-bas quand la grille se ferme,
Quand les grands de la terre ont dit leur triste adieu
Aux rêves de leur vie, et quand l'âpre mystère
Les prenant par la main les conduit jusqu'à Dieu,
Il ne reste souvent qu'une ombre solitaire
Parmi les noirs cyprès qui gardent le cercueil!...

Mais lorsque les puissants ont consacré leur âme
Au sol qui les fit grands, et mis tout leur orgueil
A pouvoir diriger et mourir sans un blâme,
Souvent après leur mort, dans le calme des nuits,
Quand les vents de l'hiver s'en vont parmi les tombes
Aux frissons de la peur unir leurs sombres bruits,
On voit — comme autrefois au sein des catacombes —
Une âme aimable et douce assise à leur chevet
Qui pleure constamment et jamais ne sommeille...

Et cette âme rêveuse et qui porte un regret,
Qui revient chaque nuit et chaque nuit qui veille
Et qui garde la tombe et qu'on ne distrait pas,
Qui murmure à genoux ces phrases éternelles
Qu'on lit de temps en temps aux frontons des chapelles,
C'est l'âme du pays qui se souvient tout bas!...



Or je la vis hier cette âme aimable et pure
Et que je connais bien et qu'il aimait aussi,
Cette âme de l'Artois dont la douce figure
Garde depuis la guerre un si poignant souci,
Apparaître à mes yeux sur la dalle de marbre
Où vos pleurs chaque jour vont signer votre amour...
Emu profondément, appuyé contre un arbre
Qu'enveloppaient déjà les derniers feux du jour,
J'ai pris dans ma mémoire — afin de vous les rendre —
Ces mots que m'a livrés l'âme de mon Artois
Qui pleurant votre époux à genoux sur sa cendre,
Rassemblait dans sa voix les échos de nos voix!...

— « Chevalier du devoir il s'oubliait lui-même
« Jusqu'à donner sa force aux forces du pays;
« Et dans son cœur éteint il garde pour emblème
« Le beau beffroi d'Arras dans sa ville en débris!...
« Alors qu'il en est tant qui gardent leur richesse
« Pour grossir tôt ou tard les flots de leur orgueil
« Et ne vont aux honneurs que pour leur propre ivresse,
« Lui... laissait chaque jour expirer à son seuil
« Les désirs de son cœur!... Il ne songeait qu'aux autres,
« (Et qui comptaient sur lui), qu'à sa ville d'Arras
« A peine en ce moment convalescente hélas!
« Et dans son cœur ardent de véritable apôtre
« Il nourrissait le rêve, ayant séché les pleurs,
« De redresser enfin les pierres mutilées
« Qui malgré leur silence ont aussi leurs douleurs...
« Et quand il regardait, en tas amoncelées,
« Les pierres du beffroi, les poutres des maisons,
« Les gothiques arceaux des voûtes des églises,
« Toujours il poursuivait sur de beaux horizons
« Quelque plan prometteur d'immenses entreprises...

« A l'âge où son cerveau ne pouvait plus porter
« Le poids trop écrasant de trop lourdes pensées,
« Où son cœur épuisé devait battre et rester
« Au cœur de son foyer, dans ces mains empressées
« Qui soutenaient la sienne au seuil de chaque jour
« Et mettaient devant lui tant de reflets d'amour
« Dans ces chemins glacés où finissait sa vie,
« Il voulut malgré tout terminer son devoir...

«... Et c'est pourquoi la nuit souvent je viens revoir
« Celui qui simplement m'a constamment servie... »



...Et je la vois encor cette âme de l'Artois,
Sur son tombeau désert pensivement penchée,
Qui me disait aussi de sa berceuse voix :
— « Quand une moisson d'or dans la plaine est fauchée
« Il semble que la mort a tout anéanti;
« Et pourtant rien n'est mort de ce qui gît à terre
« Puisque dans tous les grains tant d'espoir est blotti...
« Ce caveau garde encore une force qu'on sent
« Passer comme un exemple et comme une espérance...
« Ah! dans son impuissance un mort est tout puissant
« Quand dans le souvenir il apparaît immense!...

Emile POITEAU.

(11 janvier 1923).





III

EXTRAITS DES JOURNAUX D'ARRAS

De l' « Avenir d'Arras et du Pas-de-Calais » :

La ville d'Arras vient de faire à M. Victor Leroy, des funérailles imposantes.

Ce matin, à 10 heures, une affluence énorme se pressait boulevard Vauban, et le nombre de ceux qui, tenant à présenter l'expression de leur sympathie attristée aux membres de la famille et à la municipalité, gravissent les degrés pour pénétrer dans la chapelle ardente où le cercueil est exposé, est considérable.

Il serait superflu d'énumérer toutes les personnalités dont nous avons remarqué la présence; il suffit de dire que tout Arras était là pour rendre un pieux hommage à la mémoire de celui qui aimait tant notre ville et la servait avec un si admirable dévouement.

Le cortège se forma à 10 heures $\frac{1}{4}$; c'est d'abord la Fanfare des Sapeurs-Pompiers, viennent ensuite les Enfants des Ecoles; la Société Amicale des Mutilés et Anciens Combattants; l'Association des Prisonniers de guerre; l'Union Nationale des Combattants; une délégation d'enfants de l'école belge; l'Arras-Olympique; l'Union Arrageoise; la Société des Médailleurs militaires; le Racing-Club; les Enfants d'Arras; la Société Typographique de Secours Mutuels; la Société de Gymnastique; la Société Communale de Secours Mutuels; la Société Philharmonique; la Société des Orphéonistes; l'Harmonie du Commerce.

Puis ce sont les porteurs de magnifiques couronnes parmi lesquelles nous remarquons celles du Conseil municipal, des Services municipaux, des élèves des écoles communales, du Collège communal, de l'école communale de musique d'Arras,

des Sociétés d'Arras, du Tribunal de Commerce, de l'Union artistique, de l'école belge, du Lord Maire de Newcastle, des Hospices, des Femmes de France, de la Chambre de Commerce, du Collège de jeunes filles, etc.

Le corbillard est encadré par les Sapeurs-Pompiers; MM. Causel, préfet du Pas-de-Calais; Minelle, ancien maire; Huguénot, général de division; Row, représentant la Municipalité de Newcastle; Masseran, président du Tribunal civil; Griffiths, président du Tribunal de Commerce; Duquesne, vice-président de la Chambre de Commerce; Lemelle, premier adjoint, tiennent les cordons du poêle.

Un huissier suit, portant sur un coussin la croix de chevalier de la Légion d'honneur de M. Victor Leroy.

Après la famille viennent les membres du Conseil municipal, M. Bertin Ledoux, secrétaire général de la Préfecture; M. Bachelet, sénateur; M. Doutremépuich, conseiller général et toutes les personnalités de la ville.

Au rythme lent de la marche funèbre de Chopin jouée par les musiciens de l'Harmonie du Commerce, le cortège s'ébranle et se dirige vers N.-D. des Ardents.

La messe est célébrée dans ce sanctuaire qu'on a décoré avec magnificence et sobriété.

A midi le cortège se reforme et se rend au cimetière par les rues des Gauguiers, Saint-Aubert, Ernestale et Gambetta.

Sur tout le parcours une foule nombreuse se presse.

A 13 heures, le cortège arrive au cimetière, le corbillard s'arrête à l'entrée où une petite estrade a été dressée sur laquelle les orateurs vont se succéder.

Les discours prononcés, on se rend auprès du caveau dans le fond du cimetière et l'inhumation a lieu.



Du « Beffroi d'Arras » :

Une douloureuse nouvelle se répandait comme brûle une traînée de poudre, mardi, au début de l'après-midi dans notre ville: « M. Leroy est mort! »

A cette nouvelle à laquelle on ne voulait pas croire, tant

elle était inattendue, il n'est pas un véritable Arrageois qui ne se soit senti atteint comme par un deuil personnel. Moins encore peut-être par les fonctions qu'il occupait que par lui-même, par sa vie, par son passé, par son caractère, M. Leroy était la figure la plus représentative d'Arras.

Négociant important, sa valeur professionnelle, morale, intellectuelle l'avait depuis longtemps désigné aux fonctions de juge au Tribunal de Commerce et de membre de la Chambre de Commerce. En même temps l'Académie d'Arras et la Commission des Monuments historiques lui ouvraient leurs portes, soucieuses de s'enrichir de son acquis, de son activité, de sa bonne et loyale confraternité.

En octobre 1914, il avait cinquante-huit ans, n'exerçait aucun mandat public; il pouvait partir: il resta. Il aimait bien trop son Arras et se rendait compte que c'est dans les pires épreuves qu'une population a besoin de se serrer autour de ceux qui se sentent le cœur et la tête qu'il faut pour la servir.

Ce qu'il fut dans ces années tragiques, ceux qui sont restés avec lui s'en souviennent; ils lui en ont gardé une impérissable reconnaissance. La citation à l'ordre du jour du pays, en date du 24 octobre 1919 a consacré, comme il convenait, ses services.

La guerre finie, va-t-il prendre un repos auquel il a tous les droits? Non. Il se retire des affaires, mais c'est pour se consacrer entièrement à la grande affaire, celle de la renaissance d'Arras. De tels laborieux ne peuvent goûter de repos que dans la tombe.

Tout le désigne, lui qui, auparavant, n'était même pas conseiller municipal, pour reprendre l'administration d'une ville où rien n'existait plus, où tout était à refaire, et qui entendait renaître de ses cendres dans les délais les plus courts. Ce formidable labeur ne l'effraya pas. Il s'y attela avec l'intrépidité d'un jeune doublée de l'expérience d'un ancien.

Que ceux qui trouvent toujours que les autres ne vont pas assez vite, se donnent la peine de comparer l'Arras de 1922 à l'Arras de 1919. Ils mêleront leurs éloges et leurs regrets aux éloges et aux regrets d'une population qui ne se trompe pas sur ses vrais serviteurs.

Affable, sympathique, souriant, travailleur comme personne, d'une droiture parfaite, sans peur et sans reproche, tel

fut l'homme dont le nom incarnera pour l'histoire notre renaissance municipale.

Ici, nous lui devons un hommage et un regret particuliers. M. Leroy, fidèle ami du *Lion d'Arras* était resté un fidèle ami du *Beffroi*. Comme nous, c'était un disciple de Le Play; c'est à l'école de ce puissant esprit qu'il avait appris à se dévouer à la Cité, à chercher en toute chose ce qui unit, à réprouver ce qui divise...

On ne le remplacera pas tout entier: notre vœu est que le Conseil en lui donnant un successeur, s'inspire de ses directives; qu'il choisisse un homme sans autre ambition que d'être un utile serviteur de sa ville et qui ne considère pas la mairie comme un tremplin pour s'élever plus haut.

Notre cité mérite d'être aimée pour elle-même; dans l'état où elle est encore, elle a droit à un maire qui n'ait pas d'autre préoccupation qu'elle, que le souci d'un avenir électoral ne détourne pas d'une œuvre de restauration qui suffit à absorber toutes les forces, tous les instants, toutes les pensées d'un homme.

Nous avons la confiance que notre Conseil municipal tiendra à donner à M. Victor Leroy un successeur digne de lui.

Le Beffroi d'Arras.



Du « Courrier du Pas-de-Calais »:

Au début de cet après-midi, nous apprenons une pénible nouvelle — nouvelle d'autant plus pénible que rien ne la faisait prévoir.

M. Victor Leroy, maire de la ville d'Arras, est mort.

Le regretté défunt a été emporté après une courte maladie.

Samedi, le vaillant maire — car il fut remarquable par ses qualités de travailleur acharné — s'était senti indisposé. Il n'avait pu assister aux obsèques de M. Chabé, l'ancien adjoint de M. Rohard.

Le mal paraissait bénin. Rien ne faisait présager les suites irréparables de cette indisposition.

Aujourd'hui mardi, un peu après midi, vers deux heures,

l'homme de devoir, que pleure maintenant la population, expirait au milieu des siens.

M. l'abbé Jean-Marie Laroche, aumônier de l'Hôpital Saint-Jean, appelé en toute hâte (le clergé de la paroisse étant trop éloigné), l'assista à ses derniers moments.

La carrière de M. Leroy

C'est une belle figure artésienne et arrageoise qui disparaît ainsi.

M. Victor Leroy faisait vraiment partie de ces laborieux enfants de l'Artois qui ont pour devise: honneur et travail.

Toute sa vie fut consacrée à ses compatriotes.

Né à Eterpigny, en 1856, dans le canton de Vitry-en-Artois, fils d'un médecin estimé et aimé, il dirigea, pendant quarante ans, une grosse maison de droguerie et de produits chimiques à Arras.

Aussi fut-il nommé juge au Tribunal de Commerce et membre de la Chambre de Commerce.

M. Victor Leroy, qui aimait tant le pays d'Artois et qui affectionnait tout particulièrement notre ville, ne pouvait manquer de s'intéresser aux choses historiques ou littéraires. Il faisait partie de l'Académie d'Arras et de la Commission des Monuments historiques.

Il était, de plus, président de l'Union Artistique du Pas-de-Calais.

Pendant la guerre, il demeura fidèle à la ville. N'écoutant que son courage, bravant les dangers, il procéda au sauvetage des œuvres d'art du Musée sous les bombardements et l'incendie, et rendit les plus signalés services à ses infortunés compatriotes.

Aussi, aux élections communales de 1919 fut-il choisi comme maire d'Arras.

Depuis, M. Leroy a travaillé, avec une ténacité et une énergie remarquables, à la reconstitution, au développement et à l'embellissement de la ville d'Arras.

En novembre 1920, le Gouvernement récompensait ses efforts et son dévouement en lui décernant la croix de chevalier de la Légion d'honneur.

Qu'il nous soit permis de rappeler ici, le texte de la citation qui lui fut accordée en cette circonstance:

M. LEROY (Victor-Louis-Joseph), maire d'Arras, membre de la Chambre de Commerce d'Arras depuis 1904, ancien juge au Tribunal de Commerce de 1894 à 1904, maire d'Arras. Titres exceptionnels: 26 ans de services distingués rendus à la ville d'Arras.

A été cité au Journal Officiel du 24 octobre 1919 dans les termes suivants:

Est demeuré courageusement dans la ville qui fut fréquemment bombardée par avions et canons. S'est particulièrement distingué, au mépris des plus grands dangers, au sauvetage des œuvres d'art du Musée que l'incendie menaçait. A fait preuve, en ces circonstances tragiques, du plus beau dévouement; a également contribué au sauvetage des archives de la Chambre de Commerce d'Arras dont il est membre depuis plus de seize ans.

Aucune citation n'est plus élogieuse.

M. Victor Leroy aimait la Mairie. Il y travaillait avec acharnement. On peut dire qu'il était le premier et le dernier à son poste.

La besogne accomplie quotidiennement par lui était écrasante. Il veillait à tout. Il voulait voir par lui-même. Il connaissait tous les services de l'Hôtel de Ville. C'était là la preuve de son très réel dévouement.

Et, dans le fond du cœur, tous les employés l'estimaient.

Un de ses amis nous disait encore dernièrement, qu'il était fort sensible aux petites critiques qui, parfois et inévitablement, se font au Conseil municipal ou dans la presse. Par tous les moyens alors, il essayait d'aplanir les difficultés et de donner satisfaction à tous.

Sous des dehors réservés, il cachait un excellent cœur et de fort aimables qualités.

Il nous sera donné de revenir sur cette vie si bien remplie. Mais, dès aujourd'hui, qu'il nous soit permis d'offrir à Madame Leroy et à ses enfants, l'hommage de nos condoléances les plus émuës.

Lucien MONTAGNE.



De la « Semaine Religieuse du Diocèse d'Arras » :

M. Victor Leroy, maire d'Arras, a été prématurément rappelé à Dieu le 28 novembre dernier. La nouvelle de sa mort, presque soudaine, a jeté la consternation dans la ville d'Arras.

Il ne nous appartient pas d'esquisser ici la figure si arrageoise de M. Victor Leroy. Qu'il nous soit permis de noter un trait de cette belle physionomie. M. Victor Leroy avait une âme d'artiste. Il aimait passionnément le vieil Arras et ses monuments. Il souffrit de voir s'écrouler le Beffroi, l'Hôtel de Ville, les maisons si pittoresques des deux places. Il s'ingénia à sauver les moindres vestiges du passé.

Devenu maire, il consacra toutes ses forces à la renaissance de la ville. D'une activité inlassable, il s'occupait de tout, il songeait à tout. C'est son amour du passé qui peut-être lui faisait voir si grand dans l'œuvre de la renaissance.

M. Leroy est mort à la tâche, victime du surmenage que lui ont imposé ses fonctions de maire.

Ses compatriotes ont tenu à lui témoigner leur admiration, leur reconnaissance et leur sympathie en lui faisant de grandioses funérailles.

Les autorités civiles, religieuses et militaires, les sociétés et les écoles de la ville, des délégations anglaise et belge ont fait à M. Leroy un cortège d'honneur.

Lui, qui fut avant tout un modeste, s'en est allé à sa dernière demeure, en cette journée ensoleillée du deux décembre, douce comme une journée de printemps, au milieu d'un immense concours de peuple. Puisse cet hommage de toute une population adoucir, avec les espérances de l'au-delà, la douleur de sa famille!

De nombreux discours ont été prononcés devant le cercueil de M. Leroy qui ont rappelé les qualités de l'homme et célébré le magistrat et le premier artisan de la renaissance d'Arras.

Monseigneur Julien, qui avait tenu à présider la cérémonie funèbre, a esquissé, avant l'absoute, dans la chaire de Notre-Dame des Ardents, la physionomie du chrétien.

Ce discours honore grandement la mémoire de M. Leroy.

E. FOULON.

Funérailles de M. Victor Leroy



Le cortège funèbre passe rue Saint-Aubert



arraslagrandereconstruction.fr